

**AQUABROM<sup>mc</sup> PLUS C**  
PRODUIT CHIMIQUE DE CONTRÔLE DES  
MICRO-ORGANISMES

Systèmes de recirculation d'eau de refroidissement industriels et commerciaux  
COMMERCIAL

DANGER  
**CORROSIF**

DANGER – CORROSIF POUR LES YEUX ET LA PEAU

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

**GARANTIE :**

Hypochlorite de sodium . . . 6,36 %

Bromure de sodium . . . 9,23 %

NO D'ENREGISTREMENT : 27747 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : \_\_\_\_\_ LITRES

**CHEM-AQUA<sup>mc</sup>**  
CHEM-AQUA  
Div. de NCH Canada  
253 Orenda Road  
Brampton, Ontario L6T 1E6  
(905) 457-5561

**PRÉCAUTIONS : DANGER. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**  
Corrosif pour les yeux et pour la peau. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Peut être mortel si avalé ou inhalé. Ne pas ingéré. Ne pas respirer les vapeurs ni les embruns.

Porter des lunettes de sécurité et un écran facial, une combinaison, des bottes et des gants résistant aux produits chimiques lors du transfert et de la manipulation du produit. Bien se laver avec du savon et de l'eau après usage. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les porter à nouveau.

Utilisation restreinte aux transferts et systèmes de mélange fermés.

**PREMIERS SOINS**

**En cas de contact avec les yeux:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles

cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes.

Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'ingestion:** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou du nom du produit et de son numéro d'enregistrement lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** l'aspiration peut causer des dommages pulmonaires. La possibilité de dommages aux muqueuses peut contre-indiquer le recours au lavement d'estomac. Il peut être nécessaire de prendre des mesures contre le choc circulatoire, la dépression respiratoire et les convulsions.

#### **ÉLIMINATION :**

Chariots retournables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vent (distributeur ou détaillant). Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Tous les autres contenants :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT :** Ce produit est toxique pour les poissons et d'autres organismes aquatiques. Il faut éviter de l'utiliser dans des conditions susceptibles de mener à son introduction dans des lacs, des ruisseaux, des étangs, des estuaires, des océans ou d'autres étendues d'eau en contravention de la réglementation

fédérale ou provinciale. Il faudrait prendre connaissance des exigences législatives applicables avant d'employer ce produit. Ne pas contaminer l'eau lors de l'élimination des déchets ou du nettoyage de l'équipement.

**Pour des urgences médicales ou environnementales, contactez CHEMTREC® au 1 800 424-9300.**

**AVIS À L'UTILISATEUR :** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

**MODE D'EMPLOI :**

**SYSTÈMES INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX DE RECIRCULATION**

**D'EAU DE REFROIDISSEMENT** – Le AQUABROM PLUS C devrait être appliqué directement à l'eau de refroidissement à tout point du système où le produit pourra être suffisamment mélangé. Le AQUABROM PLUS C devrait être appliqué à l'eau de refroidissement pour produire un taux de brome total de 4,5 à 9,0 ppm. Le AQUABROM PLUS C, à raison de 15,3 ml par 1000 l d'eau produit un dosage approximatif de 2,2 ppm de brome, mais il peut être nécessaire d'utiliser plusieurs fois ce dosage pour produire un taux de brome total de 2,2 ppm dans le système. Le niveau total de brome devrait être vérifié à l'aide d'une trousse d'analyse et plus de produit doit être utilisé jusqu'à ce qu'on constate un taux de 4,5 à 9,0 ppm au point de décharge. Certains systèmes peuvent être maintenus dans un état biologique satisfaisant en utilisant ce dosage une fois par jour alors que d'autres systèmes ne nécessiteront pas une utilisation quotidienne.

**PASTEURISATEURS INDUSTRIELS** - (Tels que les pasteurisateurs de nourriture, de boissons et de procédés industriels) – Pour le contrôle des bactéries et des champignons dans les pasteurisateurs industriels, ajouter de 26,4 à 52,8 ml par 1000 l d'eau pour effectuer le contrôle. Pour conserver le contrôle, ajouter assez de AQUABROM PLUS C pour conserver un niveau de brome total de 4,5 à 9,0 ppm dans le système. (15,3 ml par 1000 l d'eau donne un niveau de brome de 2,2 ppm).

**POUR LES SYSTÈMES D'ALIMENTATION EN EAU DES USINES DE PÂTES ET PAPIERS** – AQUABROM PLUS C devrait être appliqué à l'entrée d'eau brute avant le filtre, l'économiseur, ou avant l'eau traitée. Verser suffisamment de produit pour produire un taux de brome total de 4,5 à 9,0 ppm. AQUABROM PLUS C, à raison de 15,3 ml par 1000 l d'eau, produit un dosage approximatif de 2,2 ppm de brome, mais il peut être nécessaire d'utiliser plusieurs fois ce dosage pour produire un taux de brome total de 2,2 ppm dans le système. Le niveau total de brome devrait être vérifié avec une trousse d'analyse et il faudrait ajouter du produit additionnel pour atteindre un taux de 4,5 à 9,0 ppm. Certains systèmes peuvent être maintenus dans un état biologique satisfaisant en employant cette dose de façon intermittente alors que d'autres peuvent nécessiter une utilisation constante.

**LAVEURS D'AIR** – Pour le contrôle de micro-organismes dans les systèmes laveurs d'air industriels avec un dispositif d'élimination des embruns. Pour le contrôle des micro-organismes dans les systèmes laveurs d'air industriels, ajouter suffisamment

d'AQUABROM PLUS C au carter des laveurs d'air ou à l'eau réfrigérée pour atteindre un niveau de brome total de 4,5 à 9,0 ppm. Les systèmes très encrassés doivent être nettoyés avant le traitement. Le AQUABROM PLUS C, à raison de 15,3 ml par 1000 l d'eau donne un dosage approximatif de 2,2 ppm de brome, mais il peut être nécessaire d'utiliser plusieurs fois ce dosage pour obtenir un taux de brome de 2,2 ppm dans le système. Le niveau total de brome devrait être vérifié avec une trousse d'analyse et il faudrait ajouter du produit additionnel pour atteindre un taux de 4,5 à 9,0 ppm au point de décharge. Certains systèmes peuvent être maintenus dans un état biologique satisfaisant en employant cette dose une fois par jour alors que d'autres nécessitent une utilisation moins fréquente.

**SYSTÈMES DE TRANSFERT DE LA CHALEUR** - (Tels les condensateurs évaporatifs, les stérilisateurs hydrostatiques et les alambics.) – Le AQUABROM PLUS C devrait être utilisé selon les modalités expliquées plus haut. Il devrait être ajouté au système à un point de mélange uniforme tel un bassin, un carter ou un autre réservoir ou à point de rétention à partir duquel l'eau traitée sera répartie uniformément dans le système.

**NOTA :** Les dosages halogènes indiqués pour les différentes utilisations sont indiqués pour le brome. Comme la plupart des trousse de verification sur le terrain pour les halogènes oxydants mentionnent des chiffres relatifs au chlore, il suffit de multiplier le résultat du test (en chlore) par 2,25 pour obtenir l'équivalent en brome indiqué dans les présentes instructions.

Pour commander, composer SANS FRAIS le 1-800-387-1784  
Télécopieur : 1-800-646-6662

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+) )